



COMMUNE DE MOZÉ SUR LOUET
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 NOVEMBRE 2021

Extrait du procès-verbal des délibérations

L'an deux mil vingt et un, le 2 novembre à 20h30, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mme BAUDONNIERE, maire de Mozé sur Louet.

Présents : Mesdames et Messieurs BEZIE, CESBRON, CHABROUILAUD, CUVELIER, DAGUIN, DELAUNAY, FREMY, GODINEAU, GORREC, LEGER, MEUNIER, MOUKADEME, PAULT, RICHOU, ROUSSEL

Absent : Mrs PELLOIN, QUILEZ, Mme SECHET

Pouvoir : Mme SECHET à M DAGUIN

Date de la convocation : 26 octobre 2021

Date d'affichage : 9 novembre 2021

Nombre de conseillers en exercice : 19

Conseillers présents : 16

Secrétaire de séance : M Cuvelier

Délibération n°2021- 83 (8.3)

Objet : Objet : dénomination » impasse de l'orée des vignes «

Madame le Maire expose que dans le cadre d'un projet de lotissement privé rue de la forêt, une voirie va être créée.

Il convient de donner un nom à cette impasse.

Il est proposé l'appellation : impasse de l'orée des vignes

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, **ACCEPTÉ** cette dénomination.

Pour copie certifiée conforme.

Le Maire,
Joëlle BAUDONNIERE

Signé



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Accusé de réception en préfecture
049-214902223-20211102-2021-83-DE
Date de télétransmission : 12/11/2021
Date de réception préfecture : 12/11/2021